



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, **le lundi 17 décembre** à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Peyrignac, à la salle du conseil municipal, sous la présidence **Mme Arlette ROULAND, Première Adjointe**, à la suite de la convocation parvenue aux membres du Conseil le **11 décembre 2025**, laquelle convocation a été affichée en Mairie, conformément à la loi.

ÉTAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs, Arlette ROULAND, Laurent DOMÉJEAN, Jean-Philippe DUBUISSON, Liliane BLANCHARD, Emilie PEJOINE, Martine DÉFOSSEZ, Alain DURAND

ABSENT(S) : Frédéric LAROCHE, Fabrice VERT.

ABSENT(S) EXCUSÉ (S) : Philippe COLLAS, Marie-Lys SAUVION, Aurélie MIELOT.

PROCURATION :

Martine DEFOSSEZ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

I - FINANCES LOCALES

I - 1: Décision modificative (budget annexe Multiple Rural)

FINANCES LOCALES.

I - 1: Décision modificative (budget annexe Multiple Rural)

Madame la Première, adjointe qui remplace Monsieur le maire en son absence, expose au conseil qu'il faut prendre une décision modificative sur le budget annexe du multiple rural concernant le chapitre 011 qui se retrouve en cette fin d'année en dépassement de crédit budgétaire.

Les écritures seront régularisées comme ci-dessous :

Intitulé des comptes	Dépenses de fonctionnement		Recette de fonctionnement	
	Comptes	Montants	comptes	Montants
Chapitre 023		- 5 000,00		
Chapitre 011	60611	+ 5 000,00		
Total		0		

Intitulé des comptes	Dépenses d'investissement		Recette d'investissement	
	Comptes	Montants	comptes	Montants
Chapitre 021				- 5 000,00
Chapitre 024				+ 5 000,00
Total				0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

-D'ACCEPTER la décision modificative.

-D'APPROUVER les sommes des écritures à régulariser.

-D'AUTORISER la Première Adjointe à signer toutes les pièces nécessaires à cette décision modificative en l'absence de Monsieur le Maire.

-
- L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée à **19h00**

Le secrétaire de séance,

Martine DEFOSSEZ

La Première Adjointe,

Arlette ROULAND